



CONCOURS DEPARTEMENTAL

Fédération Française de Tir à l'Arc - SALLE 2017/2018

Les archers de Chevalereuse 1^{er} Compagnie du Trièves ont le plaisir de vous inviter à participer au Championnat Départemental de l'Isère valide et concours Handisport salle 2 x 18 mètres.

Samedi 6 Janvier 2018 et Dimanche 7 Janvier 2018
GYMNASE Marcel Cuynat 175 Rue du Serpaton
38650 MONESTIER DE CLERMONT

N°affiliation FFTA 0138081 N°affiliation FFH 220382586
(Donnée GPS 44.912832, 5 629 744)

Déroulement du concours :

4 départs au rythme AB/CD 2 x 18 M. L'échauffement se fera à la distance de tir sur blason.
Récompenses le dimanche vers 18 h 00.

Horaires	Samedi après- midi	Samedi soir	Dimanche matin	Dimanche Après - midi
Greffe	12 h 45	18 h 00	8 h 30	12 h 45
Echauffement	13 h 15	18 h 30	9 h 00	13 h 15
Début des tirs	14 h 00	19 h 15	9 h 45	14 h 00

Blasons	Arc Classique	Arc poulies	Arc nu – Arc droit
Blason Ø 80	Poussins (ouvert le samedi)	-	Poussins (ouvert le samedi)
Blason Ø 60	Benjamins - Minimes	-	cadets
Blason Ø 40	Cadets à super vétérans	-	Junior à super vétérans
Trispots Ø 40	Sur demande	Cadets à super vétérans	

Les arbitres :

Samedi 06 Janvier 2018 : Responsable : Alain Adnet Adjoint : Sylvie Clerotte Candidat : Gaston Beslin

Dimanche 07 Janvier 2018 : Responsable : Lucile Montagnon Adjoint : Jacques Enjolras

Licence compétition et certificat médical obligatoire, chaussures de sport propres et tenue blanche Ou tenue de club EXIGEE.

Récompenses : Aux trois premiers du classement départemental homme et femme de chaque catégorie.

Participation : 10 € (juniors à super vétéran) 7 € (benjamins à cadets) 5 € (poussins)

Inscriptions : **Gaston Beslin** gaston.beslin@club-internet.fr **avant le 04 Janvier 2018**
Buvette, sandwiches, gâteaux et crêpes seront à votre disposition pendant les deux jours.

A bientôt, sportivement les archers de Chevalereuse.



TIR À L'ARC

